



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21·CMP11

# L'initiative « 4‰ : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat »

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr





# Une Initiative du Plan d'action Lima-Paris : un cahier des charges précis.

- | Le Plan d'Action Lima-Paris (LPAA) : soutenir les acteurs déjà engagés dans l'action en faveur du climat.
- | Montrer les progrès déjà accomplis.
- | Encourager les acteurs à prendre de nouveaux engagements, à faire émerger de nouvelles initiatives dans tous les secteurs.

→ **L'agriculture doit être présente dans le LPAA.**

- | Une initiative robuste, inclusive et ambitieuse
- | Lancement officiel de l'Initiative lors de la COP21 : le 1<sup>er</sup> décembre 2015.





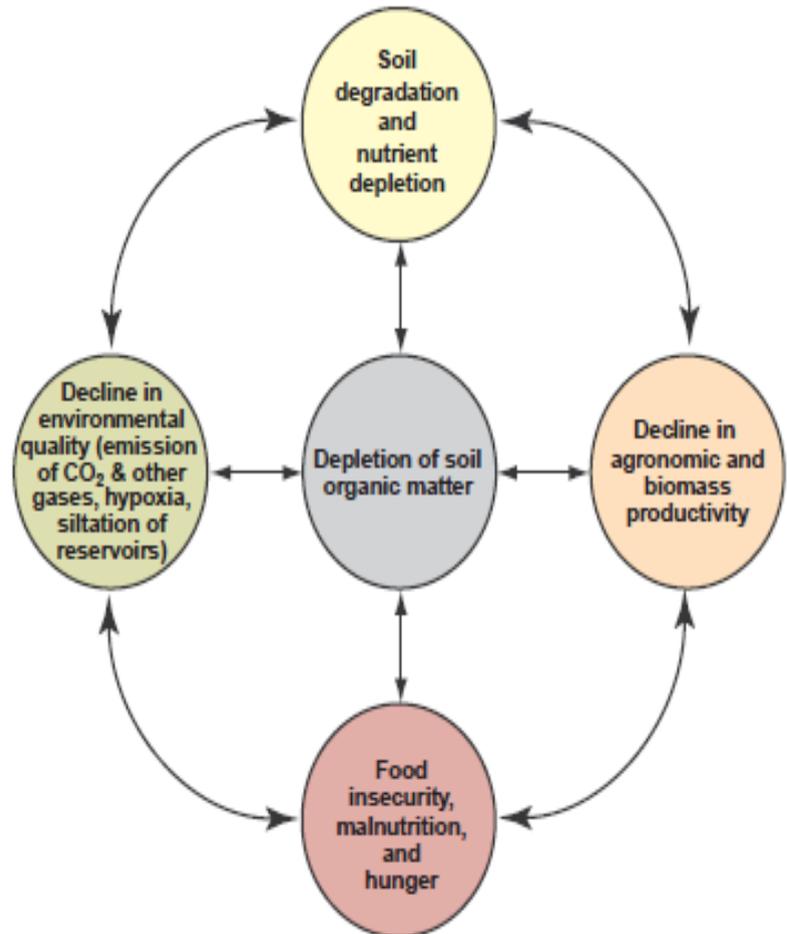
# L'Initiative « 4‰ : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat »

- | Une initiative multi-partenariale initiée par la France en collaboration avec la FAO ;
- | Une Initiative du Plan d'action Lima-Paris ;
- | 1 objectif principal : accroître la fertilité des sols grâce à la séquestration de carbone
- | 3 conséquences majeures :
  - | Garantir la sécurité alimentaire
  - | Adapter l'agriculture aux impacts des dérèglements climatiques
  - | Atténuer les émissions de GES



# Pourquoi une telle Initiative ?

- | Montrer que l'agriculture peut fournir des solutions pour lutter contre les dérèglements climatiques sans menacer la sécurité alimentaire.
- | Un taux de croissance annuelle de 4‰ du stock de carbone des sols permet de stopper l'augmentation de la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère
- | Pourquoi le carbone des sols ? Exprimer pleinement les avantages d'une bonne gestion des sols :
  - | Fertilité des sols et sécurité alimentaire
  - | Résilience des systèmes alimentaires
  - | Séquestration du carbone



# Augmenter le carbone dans les sols : comment faire ?

- Systèmes sylvopastoraux en région tropicale :



- Technique du Zai en zone sèche :



- Structures anti-érosives :



- Agriculture de conservation :



**→ Des solutions existent !**





## L'Initiative 4‰ : qu'est-ce que c'est ? (1/2)

- Une initiative multi-partenaire incluant l'ensemble des acteurs du monde agricole :
  - 1) un programme d'actions multi-acteurs, étatiques et non-étatiques, pour une meilleure gestion du carbone des sols afin de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, tout en contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation des émissions
    - la mise en œuvre au niveau local de pratiques agricoles et de gestion des milieux favorables à la restauration des sols, à l'augmentation de leur stock de carbone organique, à la protection des sols riches en carbone et à la biodiversité,
    - la mise en place de programmes de formations et de diffusion pour favoriser ces pratiques;
    - le financement des projets de restauration, d'amélioration et/ou préservation des stocks de carbone dans les sols ;
    - l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et outils adaptés ;  
le développement de chaînes d'approvisionnement en produits agricoles respectant les sols...





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21 • CMP11

## L'Initiative 4‰ : qu'est-ce que c'est ? (2/2)

- 2) un programme international de recherche et de coopération scientifique – « Le carbone dans les sols : un enjeu de sécurité alimentaire » portant sur quatre questions scientifiques complémentaires :
- l'étude des mécanismes et l'estimation du **potentiel de stockage** du carbone dans les sols selon les régions et les systèmes ;
  - l'évaluation des **performances des meilleures pratiques agricoles** et de leurs conséquences sur la séquestration de CO<sub>2</sub>, sur les autres gaz à effet de serres, sur la sécurité alimentaire et sur les autres services de production et de régulation
  - l'**accompagnement des innovations** et leur stimulation par des politiques adéquates
  - le **suivi et l'estimation des variations de stocks de carbone dans les sols**, en particulier à destination des agriculteurs.
- Déjà des acteurs et des organisations qui soutiennent l'initiative.





# L'Initiative 4pour1000 : gouvernance

Une structure de gouvernance inclusive, transparente et efficace :

- => **une plate-forme collaborative** : diffuser et partager les connaissances entre l'ensemble des membres
- => **un comité exécutif** : garant d'une gouvernance légère et efficace. Ce comité exécutif sera composé de représentants de chaque collège d'acteurs.
- => **un comité scientifique et technique** : la question de l'évaluation et de la redevabilité des projets présentés est cruciale pour démontrer la valeur-ajoutée de l'initiative.



# Le projet agro-écologique en France : un exemple d'engagement

- 1 Un projet ambitieux pour changer les modèles de production en combinant la performance économique et environnementale.
- 1 Une nouvelle loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt (octobre 2014).
- 1 Un soutien financier pour les pratiques durables, notamment à travers la PAC.
- 1 Une approche participative: création de groupes d'agriculteurs pour améliorer leur performance économique, environnementale et sociale (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental - GIEE).
- 1 Adaptation des programmes d'éducation et de formation des agriculteurs et création d'une priorité stratégique pour la recherche.
- 1 Une stratégie nationale pour la gestion durable des sols en préparation.
- 1 Une action à l'international : soutien au programme de travail de la FAO.





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

## L'Initiative 4‰ : que puis-je faire ?

- ▮ Mobiliser les parties-prenantes pour les inciter à prendre des actions pour améliorer les sols en faveur de la sécurité alimentaire et du climat.
- ▮ Les États et les collectivités locales : accompagner la transition des systèmes agricoles à travers la mise en place de formations, de réglementations et outils adaptés.
- ▮ Les bailleurs de fonds et les fondations privées : soutenir des projets de développement.
- ▮ La recherche internationale peut développer les quatre volets décrits plus haut de manière coordonnée.
- ▮ Les entreprises privées : éliminer de leurs chaînes d'approvisionnement les produits issus de pratiques induisant la dégradation des sols ou soutenir des projets de réhabilitation des sols.
- ▮ Les organisations professionnelles : encourager l'adoption de nouvelles pratiques permettant de stocker davantage de carbone.
- ▮ Les ONG : recenser, adapter et faciliter la diffusion des bonnes pratiques et s'assurer qu'elles correspondent bien aux attentes des producteurs, en lien avec la recherche et les OPA.

PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21·CMP11





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21 • CMP11

- | Aller sur <http://4p1000.org> pour enregistrer votre engagement et soutenir l'initiative « 4 pour 1000 : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat ».
- | Les entreprises privées peuvent également enregistrer leurs engagements ici : NAZCA (<http://climateaction.unfccc.int/>)
- | Mobiliser d'autres organisations à prendre des engagements et à rejoindre l'Initiative.
  
- | Prochaines étapes :
  - 1er Décembre 2015 : COP21 à Paris : lancement officiel de l'initiative par la signature d'une déclaration commune à l'ensemble des acteurs.

